

Point 11 : LA CHAPELLE-SUR-ERDRE – NANTES – Connexion ligne 1/ligne 2 de tramway : phase 2 Babinière, CETEX et pôle d'échanges – Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle

Intervention : Nathalie BLIN

Madame la présidente, chers collègues,

Les grandes agglomérations comme Nantes Métropole sont engorgées par la circulation automobile et si les modes doux peuvent répondre aux problématiques des déplacements d'un certain nombre d'habitants et de travailleurs, les transports en commun et notamment ceux en site propre, sont ceux qui répondent le mieux à la population la plus large.

Car soyons clair, au vu de la taille de l'aire urbaine de Nantes, les solutions que nous devons apporter aujourd'hui ne peuvent se limiter à de l'inter-quartiers. Des milliers de personnes viennent quotidiennement de bien au-delà du périphérique pour travailler. Le manque et les coûts du logement ont provoqué l'étalement urbain auquel il nous faut répondre. Il faut le rappeler en ce début de campagne municipale où certains voudraient stopper nombre investissements et favoriser l'entre soit.

L'approbation du programme et de l'enveloppe financière de la deuxième phase d'interconnexion entre les lignes 1 et 2 du tramway vont nous permettre une nouvelle avancée majeure pour notre réseau. Rappelons que le nouveau CETEX de Babinière est indispensable à terme pour accueillir l'ensemble des nouvelles rames de 48m. Rappelons également que l'interconnexion entre les deux lignes doit permettre l'injection des rames en évitant le nœud de commerce. Donc nous n'approuvons pas seulement 125M€ pour prolongement de la ligne 1 à Babinière, nous préparons notre réseau pour que les nouvelles rames de 48m soient utilisables sur l'ensemble du réseau.

Pour les élus communistes, il est nécessaire d'accélérer et entamer le plus rapidement possible la troisième phase de l'interconnexion. Accélérer aussi, la création des nouvelles lignes de tramway. Dans un contexte où la situation financière de la Métropole est saine, un choc d'investissement pour les transports est possible afin de répondre aux défis de demain. Ainsi tout comme nous avons posé des objectifs haut dans le Plan de Déplacement Urbain pour le vélo, nous devons revoir nos ambitions à la hausse pour les transports en commun.

Je vous remercie de votre attention.